



HAL
open science

Qui sont les sociologues des religions ? Éclairages sur leurs travaux et leurs identités

Olivier Martin, Baptiste Coulmont

► **To cite this version:**

Olivier Martin, Baptiste Coulmont. Qui sont les sociologues des religions ? Éclairages sur leurs travaux et leurs identités. Céline Béraud; Béatrice de Gasquet; Bruno Duriez. Sociologues en quête de religion, Presses universitaires de Rennes, pp.53-67, 2018, 9782753575349. hal-02001807

HAL Id: hal-02001807

<https://hal.science/hal-02001807>

Submitted on 12 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Qui sont les sociologues des religions ? *Éclairages sur leurs travaux et leurs identités.*

Olivier Martin – Baptiste Coulmont

Références :

MARTIN, Olivier et COULMONT, Baptiste

« Qui sont les sociologues des religions ? Éclairages sur leurs travaux et leurs identités. »

in

BÉRAUD, Céline ; DURIEZ, Bruno et de GASQUET, Béatrice

Sociologues en quête de religion

Rennes, Presses universitaires de Rennes

2018, ISBN : 978-2-7535-7534-9

pages 63-58

Qui sont les sociologues des religions ? Sur quels objets travaillent-elles et travaillent-ils ? Outre la légère surreprésentation des femmes, quelles sont, du point de vue académique, leurs principales caractéristiques ? D'où viennent donc ces sociologues et que deviennent-elles ? Cet article présente quelques réflexions ainsi que des éléments démographiques et statistiques sur les docteurs ou doctorants travaillant sur des problématiques relevant, en partie au moins, de la sociologie des religions.

Il existe maintes manières pour saisir les travaux et recherches en sociologie des religions. Les sociologues des sciences et les sociologues en général savent bien que les communautés scientifiques n'ont pas de frontières étanches et uniques¹. Selon que l'on délimite les spécialistes d'un domaine par leur statut, par leur position institutionnelle, par leurs diplômes, par leurs publications ou encore par leur insertion dans des réseaux savants, la description n'est pas identique. Pour prendre un exemple caricatural, un sociologue étudiant les colloques de l'AFSR pourrait considérer, après tout, que nous contribuons à la sociologie des religions par la simple publication de ce texte. Nous pourrions donc être inclus dans la communauté des « sociologues des religions » par notre simple participation à un colloque de l'AFSR. Ce serait largement abusif. Mais pas beaucoup plus que considérer qu'une doctorante ayant étudié les trajectoires scolaires d'adolescents en tenant compte, parmi bien d'autres variables, de leur proximité ou de leur appartenance à telle ou telle religion, serait aussi un sociologue des religions.

D'un certain point de vue, il existe des « vrais » sociologues des religions si nous définissons ceux-ci comme les chercheurs se consacrant presque entièrement, au moins de manière temporaire, à étudier sociologiquement un objet « religion/religieux ». Et il existe une myriade de sociologues abordant, croisant, fréquentant plus ou plus intensément les travaux en sociologie des religions. Cette frange de sociologues peut alimenter les réflexions, les revues, les colloques, les savoirs en sociologie des religions tout en étant à la frontière et ne se définissant pas nécessairement comme sociologues des religions. La doctorante que nous imaginions à l'instant se définirait probablement comme sociologue de l'école, ou de l'éducation, ou de la jeunesse, ou de l'adolescence. Mais certainement pas sociologue des religions. Elle n'en contribuerait pas moins aux connaissances en sociologie des religions. Et ce que nous disons à propos des sociologues des religions pourrait se généraliser aux

¹ Olivier Martin, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 2000 ; les travaux sociologiques ou historiques sur les disciplines scientifiques, qui étaient nombreux dans les 1970 et 1980, ont progressivement laissé la place à des travaux sur les objets, les dispositifs socio-techniques, les interactions entre sciences et société, les réseaux, des objets-frontières... autant de manière de dépasser la vision purement disciplinaire de l'histoire et de la sociologie des sciences.

historiens, anthropologues, politistes qui croisent, de temps à autre, des objets traités par la sociologie des religions.

Comment saisir une communauté de « sociologues des religions » ? Plutôt qu'adopter une posture théorique qui viserait à formuler une définition a priori de cette communauté et de ses contours, cet article propose des approches résolument empiriques en exploitant des sources de nature différente. La première source est la base « theses.fr », qui contient des informations sur plus de 310 000 thèses soutenues en France depuis 1984², au moment de la consultation de la base en 2013. La deuxième source est une base constituée par une cohorte d'environ 1500 docteurs qualifiés par la section 19 « Sociologie, démographie » du Conseil national des Universités (CNU) entre 1998 et 2007 dont on étudie le devenir et les caractéristiques, en s'intéressant à celles et ceux dont la thèse s'inscrivant dans une perspective de sociologie des religions.

Ces deux sources se recoupent, mais seulement partiellement. La période de temps couverte n'est pas identique : notre cohorte couvre 10 années, entre 1998 et 2007 ; contre une trentaine d'année pour la base « thèses ». Par ailleurs, si la base « thèses » contient a priori toutes les thèses soutenues en France, dans toutes les disciplines scientifiques, la base « cohorte » ne comprend que les titulaires d'un doctorat qui ont demandé et obtenue la qualification en « sociologie, démographie ». Mais cette base « cohorte » contient des doctorats soutenus dans des institutions académiques étrangères.

Nous proposons dans cet article quelques éléments d'objectivation statistique qui, comme toute objectivation, est à la fois réductrice et enrichissante. Chacune de ces sources offrent un éclairage différent, mais complémentaire. Comme toujours, ces bases présentent des défauts et lacunes. En particulier, l'exhaustivité de la base « thèses » n'est pas garantie et des erreurs existent. Mais il n'y a pas de raison que ces erreurs introduisent des biais affectant plus particulièrement des recherches et profils en « sociologie des religions » : des biais et imperfections existent probablement, mais il n'en reste pas moins que ces sources nous offrent une vision des travaux en sociologie des religions. Ces données, comme toutes les autres sources empiriques (et même expérimentales), constituent des prismes, qui sont probablement un peu déformants, mais qui permettent néanmoins d'accéder à des visions objectivées³.

Ces deux corpus permettent, premièrement, de différencier les thèmes de la sociologie des religions et, deuxièmement, de mieux connaître quelques caractéristiques possèdent les sociologues des religions.

Les thèses en sociologie des religions

Les directrices et directeurs de thèse : spécialisation et concentration

À partir de la base theses.fr, on peut commencer par s'intéresser aux thèses ayant, dans le titre, un mot comme « islam », « religieux », « catholique » ou « croire »⁴. Environ 1% des thèses (3 533) peuvent être sélectionnées ainsi : 1% de l'ensemble des thèses, aussi bien en « infocom » ou en « histoire médiévale » qu'en « psychologie expérimentale ». Il est alors possible de repérer, parmi les directeurs de ces thèses, les directeurs qui encadrent principalement des thèses indiquant, dans le titre, un lien avec la religion. Le tableau suivant n'expose que les données restreintes à la sociologie et aux sciences sociales connexes (anthropologie, et sciences politiques). Plus de 80% des thèses dirigées par A.-S. Lamine (Université de Strasbourg) ou D. Hervieu-Léger (EHESS) sont dans ce cas.

² Sur la nature des informations présentes dans theses.fr, voir : www.theses.fr/apropos.html.

³ Daniel Schwartz, *Le jeu de la science et du hasard*, Paris, Flammarion, 1999.

⁴ Les racines utilisées ont été : cathol* croire* croyan*islam* judai* juif* juiv* musulm protestant* * relig* spiritu*.

	Thèse « religion »	Total des thèses encadrées	Proportion (en %)	Discipline
Anne-Sophie Lamine	14	17	82	sociologie
Danièle Hervieu-Léger	26	32	81	sociologie
Nathalie Luca	7	11	63	sociologie
Raphaël Liogier	8	13	61	sociologie
Jean-Paul Willaime	27	45	60	sociologie
Farhad Khosrokhavar	22	47	47	sociologie
Chantal Bordes-Benayoun	6	13	46	sociologie
Nilüfer Göle	18	42	43	sociologie
Olivier Roy	15	35	43	sociologie
Gilles Kepel	11	28	39	sociologie
Carmen Bernand	7	19	37	anthropologie
Philippe Portier	9	25	36	sciences politiques
Jesus Garcia-Ruiz	7	23	30	anthropologie
Jocelyne Dakhlia	6	20	30	sociologie
Jean-Pierre Dozon	8	35	23	anthropologie
Jean-Pierre Albert	7	31	23	anthropologie
Aïssa Kadri	9	61	15	sociologie
Hamit Bozarlan	8	54	15	sciences politiques
Pierre-Philippe Rey	7	81	8	anthropologie
Michel Maffesoli	6	205	3	

Les principaux pourvoyeurs de thèses en sociologie des religions (source : theses.fr, 1984-2013)

Les seuls mots des titres permettent de repérer des directeurs et des directrices de thèse spécialisés dans l'objet « religion » et d'autres, dont la religion ne constitue apparemment qu'une partie de leurs directions. Mais réduire la thèse à son seul titre limite fortement l'analyse.

Les sujets de thèses :

Nous avons ensuite travaillé sur les résumés et non plus seulement sur les titres. Pour ce faire, nous avons extrait de la même base les thèses relevant de la sociologie et de champs annexes comme « science de la société » et, pour une poignée de cas, les thèses relevant des « sciences religieuses ». L'on se retrouve avec environ 7 000 thèses. 3 423 de ces thèses ont un résumé accessible. Nous faisons ici l'hypothèse que les résumés rendent bien compte du contenu de la thèse. Un résumé est de plus un texte dont la longueur est contrainte. Cette contrainte pousse sans doute les auteurs à choisir les termes les plus significatifs. Quand un mot est présent dans un résumé, il n'a probablement pas été choisi au hasard.

Deux traitements statistiques simples ont été appliqués à ces résumés. Ces deux traitements visaient à positionner la sociologie des religions, comme sous-discipline, en relation aux autres sous-disciplines de la sociologie.

1- Nous avons regardé quels mots étaient associés de manière forte à un « mot-domaine », et quels mots étaient très peu fréquemment associés au même « mot-domaine ». Prenons par exemple les résumés de thèses en sociologie qui mentionnent le mot « ville » ou « urbain ». Quels vont être les mots fréquemment associés à ce « mot-domaine ». En bref : de quoi ont tendance à parler aussi les thèses qui mentionnent le mot « ville » ? Et quels vont être, de manière inverse, les mots très fréquents parmi les résumés *qui ne mentionnent pas* ce « mot-domaine ».

La ville est ainsi le domaine des « habitants ». Un résumé type serait construit de la manière suivante : « Dans cette thèse, nous proposons une analyse à l'échelle de l'espace local du patrimoine des territoires populaires à partir d'une étude du logement à Paris. » Les mots « corps », « élève », « entreprise »... et surtout « enseignement » sont beaucoup plus présents dans les résumés qui ne contiennent pas le mot « ville ».

Il est possible de réaliser la même opération avec le (ou la) « politique » : l'on parle ici de régime, d'États, de guerre, de politiques publiques et de politiques locales. On ne parle pas de mariage, de confiance dans le quotidien, des activités sportives, alimentaires ou musicales.

La sociologie de la « famille » ne parle pas de l'émergence des techniques ou des organisations, ni de la science. La sociologie économique se concentre sur la crise des entreprises et des produits portés par des migrants, elle laisse de côté la mémoire, l'imaginaire et la religion. Et la sociologie des religions ? de quoi parle-t-elle ?

Des mots différents pour des sociologies différentes

ville	politique	famille	économie	religion	mot	
HABITANTS	NATIONAL	PARENTS	AGRICULTURE	TRADITION	↑ Mots spécifiques au domaine	
LOGEMENT	PUBLIQUE	ENFANT	CAPITAL	IRAN		
PARIS	REGIME	ENFANTS	LOGEMENT	TURQUIE		
PATRIMOINE	ETATS	SCOLAIRES	ENTREPRISES	MODERNITE		
TERRITOIRES	NATIONALE	FEMME	CRISE	COUPLES		
ESPACES	ETAT	REPRODUCTION	MARCHE	DON		
LOCALE	GUERRE	MIGRATION	MIGRANTS	LIBERTE		
ECHELLE	LOCALE	SCOLAIRE	SUD	ETHIQUE		
CROISSANCE	MOUVEMENTS	FEMMES	SECTEUR	MOUVEMENTS		
POPULAIRES	AGRICOLE	MIGRATOIRE	PRODUITS	MORT		
ELEVES	MARIAGE	GESTION	IMAGES	GESTION		↓ Mots non-spécifiques au domaine
PENSEE	QUOTIDIEN	LANGUE	PERCEPTION	TRAVAIL		
PROFESSIONNELLES	CONFIANCE	TERRITOIRE	SCOLAIRE	TRANSFORMATIONS		
GENRE	INNOVATION	EMERGENCE	ELEVES	ACTEURS		
CORPS	SECONDAIRE	TECHNIQUES	MEMOIRE	STRATEGIES		
PROFESSIONNELLE	SPORTIVE	ACTIONS	JEUNESSE	MARCHE		
EMPLOI	ALIMENTAIRES	CHAMP	ENSEIGNANTS	SANTE		
ENTREPRISE	MUSIQUE	MOUVEMENT	IMAGINAIRE	CONDITIONS		
PROFESSIONNEL	DON	ORGANISATIONS	RELIGION	EMPLOI		
ENSEIGNEMENT	COUPLES	SCIENCES	CORPS	PRODUCTION		

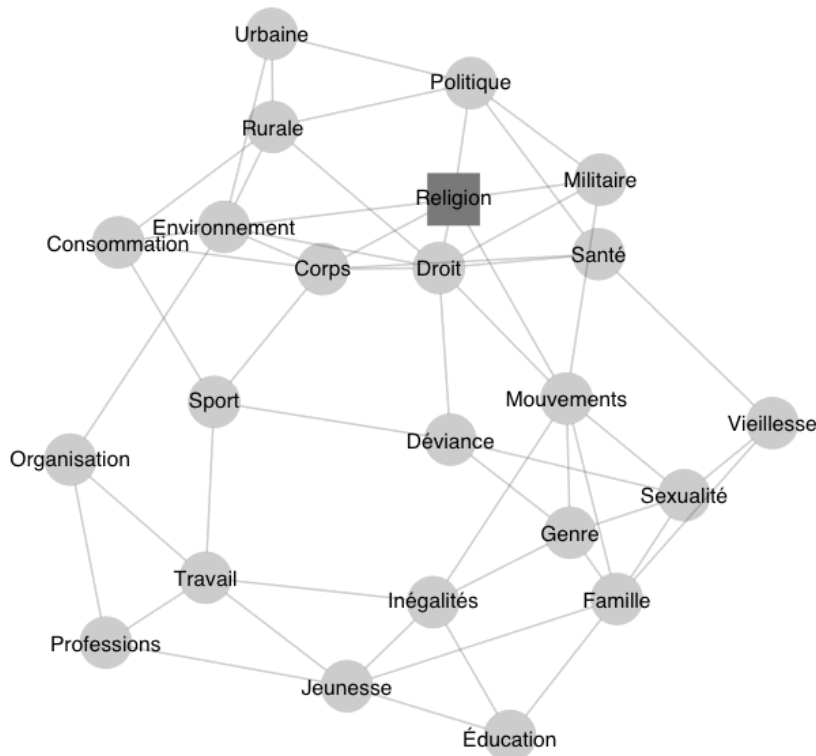
Sources : résumés de thèses extraits du site theses.fr L'analyse a porté sur les thèses classées en sociologie.
Lecture : Les résumés qui contiennent le mot "famille" (et ses dérivés) contiennent beaucoup plus souvent le mot "enfants" que les résumés qui ne contiennent pas le mot "famille". Inversement, le mot "champ" ou "gestion" est beaucoup moins fréquent dans les résumés qui contiennent le mot "famille".
Réalisation B. Coulmont

La thèse « moyenne » en sociologie des religions aurait donc un résumé mentionnant « l'irruption des mouvements éthiques de la modernité face à la tradition », et il y a peu de chance qu'elle mentionne les « conditions de l'emploi » ou les « transformations des stratégies des acteurs sur le marché du travail ».

Le deuxième traitement réalisé à partir des résumés consiste à regarder, à partir de la similitude des résumés, les liens entre domaines. Il y a plusieurs manières de le faire. Nous avons choisi ici la représentation d'un réseau. En premier lieu, nous avons réduit la diversité de la sociologie aux domaines couverts par les « RT » (réseaux thématiques) de l'Association française de sociologie : sociologie de la famille, de la consommation, de l'environnement, de

l'armée, des organisations, de la religion, etc. Dans une seconde étape, nous avons considéré que deux domaines étaient en liens l'un avec l'autre quand ils partageaient un certain nombre de mots surreprésentés. Exemple : entre la « ville » et la « politique », le mot « locale » est en commun. Entre religion et politique, le mot « mouvements » est en commun.

Si l'on ne garde que les relations dont l'occurrence est supérieure à ce qui est attendu si ces mots étaient répartis au hasard entre ces domaines, alors l'on voit apparaître des voisinages entre thèmes sociologiques. Les sociologies urbaine, rurale et de l'environnement sont en lien, la sociologie de la « déviance » fait le lien entre sociologies du droit, du sport, de la sexualité et du genre. Les objets voisins de la sociologie des religions (politique, armée, mouvements sociaux, droit, corps et environnement) n'ont rien en commun avec les voisins de la sociologie du travail, de la jeunesse ou des professions.



Un réseau sémantique : deux champs de la sociologies sont reliés par un lien s'ils ont tendance à être associés aux mêmes mots-clés.

(source : theses.fr, 1984-2013)

La base theses.fr permet ainsi de repérer une sociologie des religions portée par des directeurs et directrices qui y consacrent une grande partie de leur travail d'encadrement, et soutenue, comme les autres champs, par le recours à des termes spécifiques. Mais cette base ne peut, à elle seule, faire le portrait d'une discipline académique : les caractéristiques sociales des docteurs n'y sont que peu renseignées.

Les docteurs dans le domaine des sciences des religions

Les éléments utilisés dans cette partie sont issus d'une recherche, conduite en 2009, sur le destin des docteurs qualifiés par la section 19 du CNU (sociologie, démographie). Il s'agissait d'étudier les caractéristiques et le destin de 1 584 docteurs qui ont obtenu leur qualification comme MCF en « sociologie, démographie » durant la période 1998-2007⁵. Ces

⁵ Les données résultaient de l'agrégation des résultats des candidatures à la qualification rendues publiques par les CNU entre 1998 et 2007, les bases de données des thèses (Myriade, Sudoc) ainsi que les résultats aux concours d'accès au poste de

données constituent ce que nous appelons ici, pour simplifier, notre « cohorte » dans la mesure où elles permettent de connaître les caractéristiques et le devenir des docteurs en « sociologie des religions ».

Considérons ces 1 584 docteurs qui ont obtenu une qualification en « sociologie, démographie » (CNU19) durant la période 1998-2007. Il est possible d'identifier 128 docteurs dont la thèse peut être considérée comme une thèse en « sociologie des religions » ou faisant une place à la religion, aux religions, dans leur analyse savante de faits religieux ou touchant au religieux⁶.

Comment peut-on les identifier ? Par la présence d'un ou plusieurs mots clés dans le titre ou dans le résumé de la thèse. Nous n'avons pas tenu compte du directeur, du nom du docteur, de son lieu de soutenance. Seulement des mots clés globalement identiques à ceux utilisés précédemment dans la première partie de l'article : « Croire, croyance » ; « Religion » et ses déclinaisons : religieux, religieuse, religions... ; « Chrétien, Christianisme » ; « Catholique »... ; « Protestant », protestantisme » ; « Islam » et ses déclinaisons... ; « Musulman »... ; « Juive, juif... » ; « Judaïsme » ; « Sécularisation »...

Ce recensement permet d'établir le poids relatif de ces principaux termes, qui désignent pour l'essentiel les champs et religions investis par les recherches doctorales :

- « Islam*, musulman* » = 28 doctorats
- « Catho* » = 20 doctorats
- « Protestant* » = 9
- « Juive, Juif... » = 8
- « Chrétien*, christianisme » = 7 doctorats

Si on considère que ces mots-clés du résumé ou du titre désignent les domaines des thèses, il est frappant de constater que ces domaines sont étanches les uns aux autres : tout au plus pouvons-nous constater la coprésence des termes « protestant » et « catholique » dans trois thèses. Mais aucune autre intersection, par exemple entre le judaïsme et islam, ne peut être identifiée (dans les titres ou les résumés des thèses).

Tous les sociologues des religions sont-ils sociologues ?

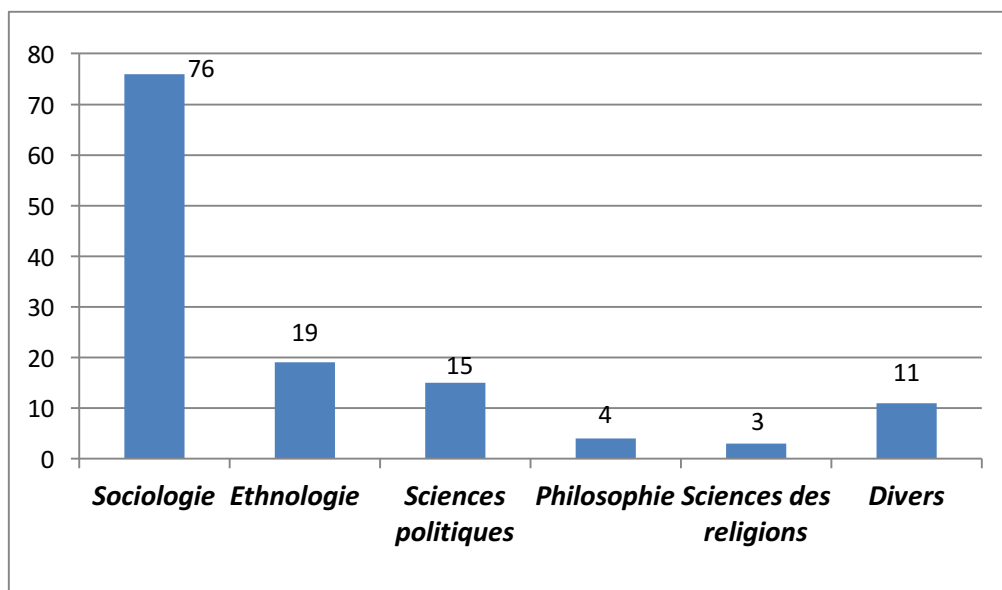
Toutes ces thèses ne sont pas des thèses de sociologie mais leurs auteurs ont été considérés comme ayant des expériences et des compétences suffisantes en sociologie pour être qualifiés par la section de sociologie-démographie du CNU. Ces doctorats sont donc, pour une part, des doctorats considérés comme suffisamment proches des « canons » de la sociologie pour être considérés comme contribuant à la sociologie et être reconnus comme tels par une instance nationale comme le CNU.

Ils se distinguent donc selon la discipline d'inscription : nombreux sont les candidats à la qualification en sociologie dont le doctorat est d'une discipline connexe.

maître de conférence. Ces éléments agrégés ont été complétés par les éléments fournis par le service du personnel du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (que nous remercions vivement ici pour leurs autorisations et la fourniture de plusieurs données essentielles).

Précisons que les responsabilités actuelles d'Olivier Martin à la présidence du CNU lui interdisent d'utiliser les données administratives auxquelles ses fonctions lui permettent d'accéder (pour des finalités de gestion et non de recherche).

⁶ Précisions : ici l'on ne s'intéresse plus, comme dans la partie précédente, à sélectionner, à partir de l'ensemble des thèses, les thèses en sociologie des religions, mais à sélectionner, à partir des demandes de qualification en sociologie, les thèses s'intéressant à la religion.



Les disciplines des 128 doctorants reconnus comme sociologues et travaillant sur les religions (1998-2007) , source : Section 19 du CNU

La rubrique « divers » rassemble les doctorants ayant soutenu dans une discipline ne comptant qu'un unique représentant : Géographie ; Histoire ; Linguistique ; Sciences de l'éducation ; Sciences de l'information et de la communication ; Civilisation britannique ; Études latino-américaines ; Psychologie sociale ; Sciences de l'art ; Démographie ; STAPS.

Quelques exemples de titres de thèses identifiées comme intéressant la sociologie des religions dans des disciplines peu représentées parmi les qualifiés en sociologie-démographie :

- Civilisation britannique : « *Multiculturalismes et droits des femmes : le cas de l'excision en Grande-Bretagne* »
- Géographie : « *Migration, territoires diasporiques et politiques identitaires : Bengalis musulmans entre "Banglatown" (Londres) et Sylhet (Bangladesh)* »
- Histoire : « *Les Grecs de Turquie : processus d'extinction d'une minorité de l'âge de l'Etat-nation à l'âge de la mondialisation : 1923-2001* »
- Psychologie sociale : « *Le rapport à la mort et l'incinération : représentations sociales, pratiques et appartenances religieuses : une étude auprès d'orthodoxes et de catholiques grecs* »
- Sciences de l'art : « *Travail et vie monastique : enquête filmique dans un Carmel de France* »
- Sciences de l'information et de la communication : « *Sociologie des imaginaires et pratiques du new-age : ritualités et mythologies contemporaines* »
- STAPS : « *Les filles issues de l'immigration nord-africaine dans le sport intensif en France : modes de socialisation, trajectoires sociales et construction de soi* »

Même s'il s'agit probablement d'un abus de langage, nous désignerons dorénavant ces 128 thèses traitant ou abordant des objets « religieux » comme travaux en « sciences sociales des religions ».

Ces travaux sont-ils tous des travaux ayant comme objet principal la religion ou les religions ?

Ces 128 doctorats sont-ils tous des thèses en sociologie/sciences sociales traitant des faits religieux de manière centrale ? Nous avons classé les thèses selon la centralité de l'objet

« religion » dans leur problématique (saisie par le titre et le résumé). Nous proposons de distinguer trois niveaux, imparfaitement étanches les uns aux autres. Nous pourrions discuter de la présence de telle ou telle thèse dans telle ou telle catégorie mais, d'une part la plupart des thèses peuvent être classées sans difficulté, et d'autre part la tendance statistique générale ne doit pas être profondément modifiée si le classement de quelques thèses est modifié.

Ce classement des thèses en sociologie des religions selon la centralité de la dimension religieuse est le suivant :

1) Catégorie « Le fait religieux comme objet central » (31 %) : les thèses prenant les religions, une religion ou un fait religieux comme objet principal, central voire exclusif. Cette catégorie représente un tiers des thèses environ (39 doctorats sur 128). C'est par exemple le cas de :

- Le bouddhisme des Français : contribution à une sociologie de la conversion : le cas du bouddhisme tibétain et de la Soka Gakkai en France (Paris 5, 2001)
- Les controverses religieuses en démocratie : le cas des Témoins de Jéhovah (EHESS, 2005)
- Travail et vie monastique : enquête filmique dans un Carmel de France (Paris 7, 2004)
- Les intellectuels catholiques laïcs en France des années soixante à nos jours (EHESS ; 2001)
- Ils disent le mythe : enjeux et modalités de l'élaboration identitaire juive (EHESS ; 2001)
- La vie religieuse dans un quartier de Tôkyô (Paris 10, 2002)
- La construction européenne : un « laboratoire » pour la gestion de la pluralité religieuse, clivages nationaux et confessionnels et dynamiques d'européanisation (EPHE, 2005)

2) Catégorie « Le fait religieux comme objet majeur d'une problématique qui n'est pas religieuse » (16 % environ) : les thèses dont l'objet de recherche nécessite la prise en compte d'un facteur religieux, d'une dimension religieuse, et ce facteur est central/déterminant. Cette catégorie représente une part mineure des thèses (21 thèses sur 128). Considérons par exemple :

- Jeunes issus de l'immigration et Islam : famille, école, travail et identifications religieuses (Paris 8, 2004)
- Un sexe problématique : le dossier de l'homosexualité masculine dans l'Eglise catholique française de Vatican II à nos jours (EHESS, 2000)
- Le travail de la mémoire au sein des familles de Français musulmans rapatriés en Alsace (Strasbourg, 1998)
- Espaces sociaux transnationaux : pratiques politiques et religieuses liées à la migration des musulmans sénégalais en France et en Allemagne, en particulier pendant les campagnes électorales du nouveau Président du Sénégal, Abdoulaye Wade (1994-2001) (EHESS, 2002)
- Population, société et politique en Iran, de la monarchie à la République islamique (EHESS, 1999)

3) Catégorie « Le fait religieux comme élément réel mais plutôt mineur dans un contexte plus général » (53 %) : les thèses portent sur des objets qui ne sont pas, à proprement parlé des objets relevant prioritairement du registre des religions, mais qui supposent néanmoins de prendre en compte un facteur ou une dimension religieuse. Cette catégorie représente la majorité des thèses (68 sur 128 thèses). C'est le cas des doctorats suivants :

- De la tutelle des ancêtres au libre usage des pharmacopées. Histoire d'un système de soins du Cameroun (Paris 5, 1998)
- De l'unanimisme nationaliste au concept de citoyenneté : les militant(e)s marocain(e)s des droits de l'Homme (Paris 8, 2000)
- Chroniques de l'ethnicité quotidienne : la construction des processus ethniques chez les Maghrébins français (Bordeaux 2, 2003)
- Sociologie des imaginaires et pratiques du New Age : ritualités et mythologies contemporaines (Bordeaux 2, 1997)

Notons que cette dernière catégorie paraît être la plus fréquente mais c'est aussi celle qui est la plus difficile à compter à l'aide des seuls résumés ou titres de thèses. Pour reprendre notre exemple fictif d'un doctorat de sociologie sur les trajectoires des adolescents, la prise en compte de la religion sera peut-être effective dans le corps du texte, sans que cela n'apparaisse dans le titre ni même dans le résumé. Et inversement un élément relativement mineur mais cité dans un résumé peu fidèle peut lui conférer une importance artificielle. Les modalités de constitution de notre base de données ainsi que notre mode d'identification des thèses rendent délicates la description précise et surtout l'évaluation statistique des contours de cette catégorie de travaux. L'essentiel est ici de retenir que cette catégorie est certainement vaste et qu'elle ne contribue que très marginalement à alimenter les travaux en sciences sociales des religions ou en sociologie des religions. Peu identifiables, difficilement repérables pour les sociologues des religions, ces doctorats restent principalement inscrits dans d'autres domaines de spécialisation de la sociologie, ou des sciences sociales.

Une concentration de la production des thèses dans quelques établissements

Où sont produits, ou en tout cas soutenus, ces doctorats ? Il existe quelques établissements dominants, sur la période considérée : l'EHESS avec 40 doctorats, l'Université Paris 10 Nanterre avec 14 doctorats, l'Université Paris 8 Saint-Denis avec 8 doctorats, et l'Université Paris Descartes (Paris 5) avec 6 doctorats. Soulignons toutefois que ces quelques établissements sont également ceux qui sont dominants dans la production des doctorats (en sociologie et démographie) toutes thématiques confondues. La production de thèses en sociologie des religions est cependant particulièrement concentrée sur ces institutions.

Principaux établissements de soutenance des doctorats en sciences sociales/sociologie des religions

	Thèses en sociologie ou sciences sociales des religions		Autres thèses (tout autre sujet qu'un sujet relevant de sciences sociales ou sociologie des religions)		Ensemble	
	Effectif	%C	Effectif	%C	Eff.	%C
<i>EHESS</i>	40	31,3	240	16,5	280	17,7
<i>Paris 10</i>	14	10,9	110	7,6	124	7,8
<i>Paris 8</i>	8	6,3	59	4,1	67	4,2
<i>Paris 5</i>	6	4,7	107	7,3	113	7,1
<i>Aix-Marseille 3</i>	4	3,1	12	0,8	16	1,0
<i>EPHE</i>	4	3,1	0		4	0,3
<i>Lille 1</i>	4	3,1	30	2,1	34	2,1
<i>Paris 3</i>	4	3,1	11	0,8	15	0,9
<i>Rennes 2</i>	4	3,1	9	0,6	13	0,8
<i>IEP - Paris</i>	3	2,3	72	4,9	75	4,7
<i>Nantes</i>	3	2,3	39	2,7	42	2,7
<i>Paris 1</i>	3	2,3	66	4,5	69	4,4
.....
Total	128	100,0	1456	100,0	1584	100,0

Cette concentration de la production des thèses en « sciences sociales ou sociologie des religions » s'accroît très nettement si nous ne considérons que les thèses présentant la religion comme objet central de recherche (catégorie 1 plus haut). En effet, si nous examinons les lieux de production de chacune des trois catégories de thèse que nous avons précédemment identifiées, nous constatons que :

- Presque deux tiers des thèses ayant comme objet principal ou comme objet majeur les religions ou une religion, sont produites dans les 4 principaux établissements : EHESS (43 % de ces thèses) ; Paris 10 (10 %) ; Paris 5 et Paris 8 (10 %). Et seuls une dizaine d'autres établissements participent à la production de telles thèses, très souvent en en comptant une seule voire deux au maximum.

- Les doctorats ayant la religion comme objet secondaire ou comme élément de contexte non majeur sont produits dans un large éventail d'établissements (une trentaine). L'EHESS, Paris 10, Paris 8 et Paris 5 jouent un rôle relativement minoritaire (un tiers des thèses). Les deux autres tiers sont produits par des établissements répartis sur tout le territoire et qui fournissent, chacun 1, 2 ou 3 thèses.

Les docteurs en « sociologie des religions » sont-ils différents des autres ?

Les docteurs ayant soutenu une thèse en sciences sociales des religions ou touchant des questions relevant des sciences sociales des religions ont-ils des profils particuliers ?

Il ne semble pas exister de différence notable quant au parcours universitaire (le passage par une école comme une ENS, un IEP, l'ENSAE ou une autre grande école de commerce ou d'ingénieur) entre les 128 docteurs que nous avons identifiés et les autres docteurs. La petite différence sur le sexe des docteurs ne semble pas significative (52 % des docteurs reconnus par le CNU19 sont des femmes, et c'est le cas de 56 % des docteurs que nous avons classés en « sciences sociales des religions »).

Il semble toutefois exister une différence dans les âges : l'âge moyen à la soutenance de la thèse est de 34,5 ans pour les docteurs de « sciences sociales des religions » contre 32 ans pour les autres ($p < 0,01$). Et l'âge moyen à la qualification est de 37 ans pour les docteurs de « sociologie des religions » contre 35 ans pour les autres ($p < 0,01$). Les « spécialistes » en sociologie ou sciences sociales des religions semblent donc accéder au grade de docteur voire de docteur qualifié un peu plus tardivement que les autres.

Terminons en soulignant une autre différence notable : ces docteurs possèdent, plus souvent que les autres, une double qualification. Ce constat est intéressant, même s'il n'a pas d'interprétation univoque⁷.

La première interprétation est de considérer qu'il s'agit d'un ancrage disciplinaire un peu plus riche, voire le signe de la forte légitimité de l'objet religion dans d'autres disciplines, le signe de la propension de l'objet « religion » à constituer des objets pour d'autres disciplines : 31 % des « docteurs en religion » sont qualifiés en anthropologie en plus de la sociologie (alors que c'est le cas de seulement 10 % des docteurs en général). L'anthropologie semble favorablement accueillir les objets de « sociologie des religions », à moins que ce ne soit la sociologie qui qualifie plus généreusement les anthropologues s'ils travaillent sur les religions, à moins encore que ce ne soient les terrains exotiques (Asie, Afrique...) qui favorisent la reconnaissance en anthropologie...

Inversement, la seconde interprétation est les docteurs en « sociologie des religions » anticipent des difficultés de qualification ou de positionnement de leur objet, et qu'en conséquence ils candidatent dans plusieurs sections pour augmenter leur chances. Peut-être perçoivent-ils des risques à ce que leur objet de recherche ne soit pas reconnu et légitime pour la discipline sociologique.

⁷ Nos données ne permettent pas de trancher entre les deux interprétations suivantes. Il faudrait, pour cela, disposer d'une connaissance précise des dépôts de dossier de qualification, des taux d'échec et de réussite dans chaque section.

Toujours est-il que, pour ces docteurs travaillant sur les religions, la qualification en sociologie va « souvent » de pair avec une qualification en anthropologie. L'objet religieux prédisposerait assez bien à cet interfaçage entre la sociologie et l'ethnologie/anthropologie (qui n'est pas si fréquent que cela si nous en jugeons par le nombre relativement faible de candidatures d'ethnologues ou d'anthropologues à une qualification en sociologie et leur faible succès. Ainsi, en 2012, seuls 41 docteurs en ethnologie/anthropologie avaient sollicité une qualification en sociologie et seulement 24 % d'entre eux ont été qualifiés. Ce constat est le même pour les autres années).

Que deviennent les docteurs en « sociologie des religions » ?

Un peu plus d'un tiers de l'ensemble des qualifiés par le CNU durant la période 1998-2007 ont obtenu un poste de maître/maîtresse de conférences durant cette même période (et ce taux est probablement encore plus élevé aujourd'hui puisque certains de ces qualifiés ont dû être recrutés depuis 2008)⁸.

Sur les 128 docteurs qui nous intéressent ici, 46 ont été recrutés comme MCF (et 15 dans un EPST comme le CNRS mais nos données en la matière sont incomplètes). Ce taux ne distingue pas les sociologues de la religion des autres. Être sociologue des religions ne protège pas mais ne handicape pas non plus. Ces recrutements ne se font pas tous en section CNU19 de « sociologie démographique » : 29 docteurs sont dans ce cas, mais 3 ont été recrutés en sciences de l'éducation, 2 en philosophie, 2 en psychologie, 2 en sciences politiques, 2 en sciences de l'information et de la communication. Les autres l'ont été dans d'autres disciplines : anthropologie, épistémologie et philosophie des sciences, arts, langues...

Qu'en est-il plus spécifiquement des sociologues travaillant de manière centrale sur la religion ? Il est difficile de se prononcer en raison des effectifs très faibles. Mais aucune différence majeure ne semble surgir. Tout au plus peut-on noter, sur les données dont nous disposons, d'une meilleure réussite dans les recrutements CNRS mais les effectifs sont tellement faibles qu'il faut être extrêmement prudents et considérer que c'est une somme de cas singuliers et conjoncturels plutôt qu'une régularité statistique.

Conclusion

Cet article a insisté sur la porosité des frontières de la sociologie des religions, ainsi que sur la centralité très variable de la « religion » ou du facteur « religieux » dans les doctorats. Rappelons quelques résultats : 1- Les principaux directeurs (de thèse) encadrent nombre de thèses qui n'apparaissent pas immédiatement comme des thèses de sociologie des religions, et de nombreuses thèses de sociologie des religions ne sont pas dirigées par des directeurs qui dirigent principalement des thèses de sociologie des religions. 2- Si des thèmes particuliers semblent attachés aux thèses en sociologie des religions (la « tradition », la « liberté », l'« éthique », la « mort ») ils sont partagés par d'autres sous-champs sociologiques. Ce sont les sociologies du travail ou de l'éducation qui apparaissent thématiquement les plus éloignées de la sociologie des religions. 3- L'importance thématique de la religion est inégale à l'intérieur même des thèses pouvant être identifiées comme ressortant de la sociologie des religions. 4- La production des thèses dans lesquelles la religion est un objet central est fortement concentrée dans quelques établissements. Mais 5- les docteurs en sociologie des religions ne sont pas très différents du reste des docteurs qualifiés par la section 19 du CNU.

⁸ Pour information, et afin de n'interdire toute généralisation à une situation plus récente voire actuelle, soulignons que ce taux moyen de « placement » des docteurs dans le corps des maîtres de conférence a chuté de manière significative en fin de période et qu'il a continué à chuter, notamment en raison du grand nombre de docteurs arrivés sur le marché de l'emploi et de transformations du marché de l'emploi.

En particulier, nos données ne permettent pas de constater une forte spécificité des profils et des destins des docteurs en sociologie (ou sciences sociales) des religions : peut-être un peu plus âgés que la moyenne au moment de la soutenance, probablement positionnés dans des approches scientifiques qui les incitent ou les autorisent à être reconnus par plusieurs disciplines, ces docteurs n'ont pas de profils scolaires ou des destins académiques qui les distingueraient des docteurs en sociologie (ou sciences sociales). Ce fait est d'autant plus à souligner que les postes de maître de conférences en sociologie/sciences des religions sont très peu nombreux. Au total, d'un point de vue formel, du point de vue des profils des dossiers des candidats à des postes d'enseignant-chercheurs à l'université, du point de vue de leur destin, la légitimité des « sociologues des religions » n'apparaît pas très problématique ; pas davantage que pour les autres domaines de la recherche sociologique. Il ne s'agit évidemment que d'un éclairage parmi d'autres sur ce qu'est un « sociologue des religions ».